



AVRIL 2026

## UN G7 AU RYTHME DE WASHINGTON

Sans climat, sans genre,  
prisonnier d'une vision court-  
termisne énergétique

AVRIL 2026

---

**Publication :** Avril 2026

**Coordination et rédaction :** Gaïa Febvre, Responsable des politiques internationales au Réseau Action Climat

**Remerciements aux contributrices et contributeurs :**

Anne Barre, Experte Genre et Climat, WECF ;  
Clara Alibert, Chargée de plaidoyer acteurs économiques, CCFD-Terre Solidaire ;  
Fanny Petitbon, Responsable France, 350.org ;  
Lorelei Limousin, Chargée de campagne climat et énergies fossiles, Greenpeace France ;  
Mathieu Paris, Chargé de plaidoyer dette et APD, CCFD-Terre Solidaire ;  
Marine Pouget, Responsable gouvernance internationale sur le climat Réseau Action Climat ;  
Marie Cosquer, Analyste plaidoyer système alimentaires et crise climatique, Action Contre la Faim ;  
Olivier Guérin, Chargé de plaidoyer Reclaim Finance  
Ryad Selmani, Chargé de plaidoyer justice fiscale, CCFD-Terre Solidaire ;  
Selma Huart, Chargée de plaidoyer inégalités climatiques, OXFAM France ;  
Simon Bignonneau, Chargé de communication digitale, Réseau Action Climat

---

## SOMMAIRE

EN BREF .....	3
ROUGE VIF POUR LE CLIMAT... MAIS SILENCE AU G7 .....	5
CAISSE VIDE : UNE JUSTIFICATION DANGEREUSE POUR SABRER DANS L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT, LE CLIMAT ET LA BIODIVERSITE .....	6
L'ARGENT EXISTE : LE VERITABLE ENJEU EST POLITIQUE .....	7
TENIR LES PROMESSES : UN ENJEU CENTRAL POUR LA CONFIANCE .....	8
RÉORIENTER DES FLUX FINANCIERS QUI DÉTRUISENT UN NECESSAIRE ENCADREMENT DU SECTEUR PRIVÉ .....	9
UNE TRANSITION JUSTE NE PEUT SE FAIRE SUR LE DOS DES PAYS DU SUD .....	10
EAU ET DÉSERTIFICATION : DES ENJEUX INDISSOCIABLES POUR LA PRESIDENCE FRANÇAISE DU G7 .....	12
PROTECTION DES DÉFENSEURS ET DÉFENSEUSES DE L'ENVIRONNEMENT .....	14
CONCLUSION.....	15

## En bref

En 2026, la France accueillera, du 15 au 17 juin, à Évian-les-Bains, le sommet du G7, un forum réunissant certaines des principales puissances économiques mondiales : l'Allemagne, le Canada, les États-Unis, la France, l'Italie, le Japon, le Royaume-Uni ainsi que l'Union européenne. **Parmi les plus riches et les plus développés, ces pays sont aussi les plus grands responsables historiques du dérèglement climatique.** Ils disposent de moyens financiers, humains et techniques pour agir et portent une responsabilité particulière face à cette crise. Quatre pays, le Brésil, la Corée du Sud, l'Inde et le Kenya, sont officiellement invités à Évian<sup>1</sup>.

**Le G7 ne saurait se substituer à l'ONU, qui demeure l'espace le plus légitime pour rassembler l'ensemble des pays autour de la coopération internationale en matière de climat.** Dans ce contexte, l'ONU, en tant que seul cadre où peut s'esquisser une forme de gouvernance démocratique mondiale, demeure plus que jamais légitime, pertinent et essentiel. Toutefois, tout retard pris aujourd'hui en termes d'action climatique, dans les pays industrialisés, réduit drastiquement les chances de vie sur l'ensemble de la planète. **Ainsi, les questions climatiques ne peuvent pas être ignorées lorsque les pays du G7 se réunissent.**

Ce G7 se déroule dans un contexte où les équilibres géopolitiques et les attaques contre le multilatéralisme et le droit international sapent le potentiel d'action collective en faveur du climat, de l'environnement et de la solidarité internationale. **À cela s'ajoute que la France a fait le choix de l'unité du G7 ce qui signifie s'assurer le soutien des États-Unis, au risque d'éviter les sujets qui fâchent et d'atterrir sur le plus petit dénominateur commun.**

1. **Pourtant Washington ne peut pas être considéré comme un allié fiable**, au regard de l'hostilité frontale de l'administration américaine vis-à-vis de l'Europe, combinée à une relance assumée des énergies fossiles qu'elle compte promouvoir sans complexe lors de son G20 cette année et au démantèlement des politiques climatiques fédérales<sup>2</sup>. La France, doit reconnaître que les États-Unis agissent désormais comme un pétro-État offensif, prêt à utiliser l'énergie, le commerce et la dérégulation comme instruments de pression géopolitique.
2. **La stratégie de sécurité nationale de l'administration Trump<sup>3</sup>, publiée fin 2025, affirme que « l'expansion de nos exportations nettes d'énergie renforcera également les relations avec nos alliés tout en limitant l'influence de nos adversaires, protégera notre capacité à défendre notre territoire et – lorsque nécessaire – nous permettra de projeter notre puissance ».** Le programme de « domination énergétique » de l'administration Trump l'a conduite à menacer une grande partie du monde avec des droits de douane exorbitants, tout en proposant des ventes de pétrole et de gaz largement irréalistes comme solution à ces menaces. Par exemple l'accord avec l'Europe, dans lequel l'Union européenne est censée augmenter ses importations de pétrole et de gaz américains à des niveaux irréalistes pour éviter des tarifs douaniers qui pourraient dévaster une grande partie de ses exportations<sup>4</sup>.

1 [https://www.lemonde.fr/international/article/2026/03/26/l-afrique-du-sud-assure-ne-pas-etre-invitee-au-g7-en-france-apres-des-pressions-americaines\\_6674428\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2026/03/26/l-afrique-du-sud-assure-ne-pas-etre-invitee-au-g7-en-france-apres-des-pressions-americaines_6674428_3210.html)

2 <https://legrandcontinent.eu/fr/2026/02/19/la-fin-de-lillusion-verte-treize-theses-ecologi-nouvelle/>

3 The White House, 2025 National Security Strategy of the United States of America (Washington, DC: The White House, December 2025), <https://www.whitehouse.gov/wp-content/uploads/2025/12/2025-National-Security-Strategy.pdf>.

4 <https://reseauactionclimat.org/750-milliards-de-dollars-de-fossiles-von-der-leyen-abandonne-la-souverainete-et-lenvironnement/>

3. **Partout dans le monde des milliards de personnes paient le prix, par leur vie, leur santé, leurs moyens de subsistance, des choix politiques de l'administration Trump<sup>5</sup>.** À cela s'ajoutent toutes les personnes qui sont soumises à des restrictions de travail hebdomadaire, risquant de perdre des revenus essentiels à cause des pénuries de carburant. Alors que les coûts de l'énergie explosent, des millions de familles sont contraintes de choisir entre payer le carburant ou couvrir leurs besoins de base. Les agriculteurs et agricultrices font face à une flambée des prix des engrais au moment même où la saison des semis commence dans l'hémisphère nord. Le Programme alimentaire mondial a averti que la faim aiguë, à cause de la crise des prix, pourrait atteindre des niveaux records en 2026 si la situation n'est pas rapidement résolue. Crise après crise, les leçons ne semblent pas être tirées. Les mesures prises en urgence maintiennent sous perfusion un système à bout de souffle. Ne sont pas véritablement envisagées des mesures de sortie des engrais produits à partir d'énergie fossiles et des chaînes de distributions dépendantes des énergies fossiles pour une transformation profonde des systèmes alimentaires.

L'influence des États-Unis au sein du G7 reste déterminante, orientant largement les priorités et les dynamiques du groupe. **Il apparaît extrêmement problématique que les discussions du G7 se fassent sous l'influence d'un agenda unilatéral. La France et les autres pays membres du G7 ne doivent pas être pris en otages.**

---

<sup>5</sup> [https://www.challenges.fr/monde/les-coupes-de-trump-dans-lhumanitaire-menacent-un-million-de-vies-en-afrique\\_629994](https://www.challenges.fr/monde/les-coupes-de-trump-dans-lhumanitaire-menacent-un-million-de-vies-en-afrique_629994) ; <https://www.france24.com/en/live-news/20260120-the-impact-of-trump-s-foreign-aid-cuts-one-year-on>

## Rouge vif pour le climat... mais silence au G7

L'urgence climatique s'aggrave et la possibilité de rester sous le seuil critique des 1,5°C s'amenuise dangereusement. Au rythme actuel, cette limite fixée par l'Accord de Paris pourrait être atteinte dès la fin de la décennie, soit plus d'une décennie plus tôt que ce qui avait été prévu au moment de l'adoption de l'accord. **L'année 2025 a été la troisième année la plus chaude jamais enregistrée<sup>6</sup>** et les 11 dernières années ont été les 11 plus chaudes jamais enregistrées. Parallèlement, la biodiversité s'effondre : 75 % des terres et 66 % des milieux marins sont fortement altérés, et un million d'espèces sont menacées d'extinction<sup>7</sup>. Ces dynamiques compromettent potentiellement 80 % des Objectifs de développement durable, du fait de l'importance de la biodiversité sur la sécurité alimentaire, la santé et la résilience climatique<sup>8</sup>. L'inaction de nos gouvernements pourrait constituer la plus grave violation intergénérationnelle des droits humains de toute l'histoire.

**Il est impossible de s'attaquer à l'urgence climatique sans s'attaquer à la racine du problème : notre dépendance aux énergies fossiles. Volontairement mis de côté par la présidence française,** le sujet s'est malgré tout invité dans les conversations du G7 du fait des impacts de la guerre en Iran et des alertes lancées par Fatih Birol à la tête de l'Agence internationale de l'énergie, "nous sommes confrontés à ce qui est peut-être la crise énergétique la plus grave de notre histoire. **Dans ce contexte, il apparaît totalement incohérent de vouloir, d'un côté, défendre une stratégie d'indépendance énergétique européenne, dont l'urgence est aujourd'hui manifeste, et de l'autre, aborder au G7 la crise énergétique mondiale sans traiter frontalement la question de la dépendance aux énergies fossiles.** Enfin, la dynamique actuelle au sein du G20, portée notamment par les États-Unis, vise à relancer la production des énergies fossiles, et notamment du « beautiful clean coal ». En l'absence d'un contre-discours clair et structuré, ce type de position tend à s'imposer comme une option possible et souhaitable alors qu'elle est en totale contradiction avec la science et l'Accord de Paris. **C'est aussi le risque d'un effacement du leadership français face à Trump.**

### AUTRES MOTS INTERDITS : L'ÉGALITE DE GENRE

En temps de crises, les droits des personnes les plus vulnérables, marginalisées et discriminées se voient reculer, souvent de manière rapide et drastique. Depuis quelques années, cela se confirme concernant les femmes et les personnes issues des minorités de genre. **Les espaces de multilatéralisme sont cruciaux pour lutter contre ces reculs, et le G7 en France aurait pu en être un en 2026.** Beaucoup de pays laissent de côté ce sujet, car il crispe les plus puissants et les réfractaires, qui forment un groupe très organisé et destructeur. **La France n'est pas censée faire parti de ce groupe, puisqu'elle possède une stratégie de diplomatie féministe récente (octobre 2025), a accueilli le sommet de la diplomatie féministe l'an dernier et a toujours été motrice sur le sujet au sein de la délégation européenne des COPs.**

**Pourtant, la France déçoit beaucoup cette année, avec un G7 qui n'a pas tenté d'intégrer les questions de genre, même à la marge avec des événements hors des négociations.**

Selon Delphine O (Secrétaire générale de la 4ème conférence ministérielles des diplomaties féministes tenue en France en 2025), *la diplomatie féministe consiste notamment à considérer que la lutte contre le*

<sup>6</sup> Copernicus, Copernicus: 2025 was the third hottest year on record : seulement légèrement (0,01°C) plus fraîche que 2023 et 0,13°C plus fraîche que 2024 — l'année la plus chaude jamais observée. <https://climate.copernicus.eu/copernicus-2025-was-third-hottest-year-record>

<sup>7</sup> <https://www.ipbes.net/news/Media-Release-Global-Assessment-Fr>

<sup>8</sup> <https://news.un.org/fr/story/2025/05/1155821>

*changement climatique, la régulation d'Internet, la paix, la sécurité et la conflictualité renaissante ne peuvent être abordées sans adopter une perspective de genre, et sans promouvoir le rôle des femmes dans la résolution des difficultés auxquelles nous faisons face<sup>9</sup>.*

On ne peut pas faire l'économie d'intégrer la question des droits des femmes et des filles, parce qu'elles font face à des formes intersectionnelles de discriminations et d'oppressions, exacerbées par l'ensemble de ces crises mondiales, et parce qu'elles font partie de leur résolution. De fait, porter ce sujet et défendre les droits des femmes et des minorités de genre, ce n'est pas un pur geste symbolique : c'est assurer que les politiques publiques, que les traités internationaux, que les objectifs fixés, soient efficaces et pertinents. **Il est donc demandé à la France d'être cohérente, de porter ces valeurs au plus haut et de les défendre, d'être courageuse.**

## Caisse vide : une justification dangereuse pour sabrer dans l'aide publique au développement, le climat et la biodiversité

Les données présentées par l'OCDE en avril 2026 indiquent une nouvelle baisse catastrophique pour l'aide publique au développement en 2025, qui chute de 23 % dans le monde par rapport à 2024, de 10,09 % pour la France, de 17,4 % pour l'Allemagne, de 10,8 % pour le Royaume-Uni et 5,6 % pour le Japon. **Cette tendance devrait continuer en 2026, l'OCDE anticipant une baisse de 5,8 %.** Cette somme équivaut à 0,26 % du revenu national brut (RNB) combiné des pays du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE, contre 0,34 % en 2024 et 0,37 % en 2023<sup>10</sup>. Seuls quatre pays ont atteint l'objectif d'allouer 0,7 % de leur RNB à l'APD, pourtant adopté par les pays industrialisés en 1970 aux Nations unies : la Norvège, le Luxembourg, la Suède et le Danemark<sup>11</sup>.

**En 2025, l'aide publique au développement mondiale est revenue à son niveau de 2015, année de l'adoption des Objectifs de développement durable.** Une étude dans le Lancet (février 2026)<sup>12</sup> estime que les réductions d'aide en 2025 seulement, en supposant une coupe de 21 % de l'aide, seraient responsables de 695 238 décès supplémentaires, et que, si la tendance aux réductions d'aide se poursuivait, cela pourrait causer 9 416 417 morts d'ici 2030.

**Sans un financement ambitieux, prévisible et principalement sous forme de dons, il sera impossible de faire face à la crise climatique, à la perte de la biodiversité ou encore à la mise en œuvre des Objectifs de développement durable de manière juste.** Les besoins se chiffrent déjà en milliers de milliards de dollars pour les prochaines années.

- La réalisation des ODD est estimée à plus de 5 000 milliards de dollars par an entre 2023 et 2030<sup>13</sup>.
- Les pays en développement auront besoin de 310 à 365 milliards USD par an d'ici à 2035 pour financer l'adaptation aux impacts climatiques<sup>14</sup>.
- Il faut soutenir la mise en œuvre de socles de protection sociale permettant de protéger les ménages des augmentations de prix qui ont un impact immense sur la réalisation du droit à l'alimentation.
- Dans le contexte actuel nous appelons à une hausse urgente des financements humanitaires pour compenser l'explosion des prix qui aggrave la vulnérabilité des populations les plus pauvres et réduit

<sup>9</sup> <https://legrandcontinent.eu/fr/2025/10/22/delphine-o-la-strategie-de-la-france-face-aux-masculinistes/>

<sup>10</sup> <https://www.oecd.org/fr/data/insights/data-explainers/2026/04/a-historic-decline-in-foreign-aid-preliminary-2025-oda-data.html>

<sup>11</sup> <https://focus2030.org/laide-publique-au-developpement-recule-en-2024/>

<sup>12</sup> [https://www.thelancet.com/journals/langlo/article/PIIS2214-109X\(26\)00008-2/fulltext](https://www.thelancet.com/journals/langlo/article/PIIS2214-109X(26)00008-2/fulltext)

<sup>13</sup> <https://news.un.org/fr/story/2023/09/1138742>

<sup>14</sup> [https://www.unep.org/fr/actualites-et-recits/communiqu%C3%A9-de-presse/ladaptation-lente-aux-changements-climatiques-menaces?utm\\_source=chatgpt.com](https://www.unep.org/fr/actualites-et-recits/communiqu%C3%A9-de-presse/ladaptation-lente-aux-changements-climatiques-menaces?utm_source=chatgpt.com)

la portée des interventions humanitaires. Il est également essentiel d'augmenter les ressources dédiées à la réponse au Moyen-Orient, où les besoins et les surcoûts opérationnels s'intensifient.

## L'argent existe : le véritable enjeu est politique

**Dans le contexte de la guerre en Iran, une attention particulière se porte sur la taxation des profits des entreprises fossiles, au regard d'une part des bénéfices directs qu'elles tirent de la situation de la guerre, en enregistrant des profits exceptionnels** se chiffrant à près de 30 millions de dollars par heure à l'échelle internationale<sup>15</sup> et 81 millions d'euros par jour au niveau européen depuis le début du conflit (chiffres du 1er avril)<sup>16</sup>, sans contribution proportionnée à l'effort collectif. La hausse des prix du pétrole et du gaz entraîne une augmentation rapide des factures d'énergie et de carburant, pesant directement sur les budgets, en particulier des foyers les plus modestes.

De la même manière, des multinationales du secteur des engrais qui avaient encaissé des profits record<sup>17</sup> lors de la dernière crise des prix, continuent de s'enrichir grâce aux guerres en raison de la dépendance des systèmes alimentaires aux fossiles, pendant que les paysans et paysannes et les consommateurs sont extrêmement impactés.

Le 31 mars dernier, les ministres de l'Énergie et des Finances ainsi que les gouverneurs des banques centrales du G7 ont fait part de leur inquiétude croissante concernant la volatilité des marchés de l'énergie et son impact sur l'économie mondiale, mais sans proposer de mesure concrète pour y remédier.

**Les pays du G7 doivent aller plus loin et s'attaquer à la cause profonde de la hausse des coûts : notamment les profits des énergies fossiles.**

- Oxfam propose deux outils fiscaux visant à taxer les superprofits, notamment dans le secteur fossile, sans alourdir la charge pour les consommateurs<sup>18</sup>. L'approche consiste à cibler les bénéfices exceptionnels plutôt que la consommation, afin de faire contribuer davantage les actionnaires les plus riches plutôt que les ménages. Les analyses montrent en effet que l'impôt sur les profits est majoritairement supporté par le capital (60 à 80 %), contrairement aux taxes sur l'énergie ou à la TVA, qui sont en grande partie répercutées sur les prix.
- La proposition de Climate Damages Tax, sur l'extraction permettrait par exemple de collecter jusqu'à 900 milliards de dollars entre 2024 et 2030<sup>19</sup>.
- L'Alliance Globale pour la Justice Fiscale (GATJ) estime quant à elle qu'une surtaxe de 20 % sur les profits globaux des 100 plus grandes entreprises pétrolières et gazières dans le monde, qui déclaraient à elles seules près de 2300 milliards de dollars de bénéfices en 2023, aurait déjà pu rapporter un trillion de dollars depuis la signature de l'accord de Paris en 2015<sup>20</sup>.

La crise met en évidence des besoins de financement accrus, elle rappelle **aussi l'existence de sources de financements massifs, notamment dans les profits des entreprises multinationales, dont celles du secteur fossile**, qui profitent largement de règles fiscales internationales obsolètes. Leurs pratiques,

15 <https://www.theguardian.com/environment/2026/apr/15/big-oil-huge-war-windfall-consumers>

16 <https://www.greenpeace.fr/espace-presse/rapport-depuis-le-debut-du-conflit-en-iran-les-compagnies-petrolieres-engrangent-814-millions-deuros-de-profits-de-guerre-par-jour-dans-lunion-europeenne/>

17 <https://www.iatp.org/corporate-cartel-fertilises-food-inflation>

18 <https://policy-practice.oxfam.org/resources/how-to-increase-taxes-on-fossil-fuel-profits-621775/#:~:text=This%20briefing%20paper%20sets%20out%20Oxfam%E2%80%99s%20proposal%20for,Excess%20Profit%20Tax%20%28EPT%29%20across%20all%20other%20sectors.>

19 Greenpeace, *The Climate Damages Tax, Based on a Climate Damages Tax that is introduced in 2024 at a low initial rate of \$5 per tonne of CO2e increasing by \$5 per tonne each year. Using the projected averages for 2024-2030, with OECD countries as a proxy for Annex II countries.* p. 27, <https://www.greenpeace.org.uk/wp->

20 <https://globaltaxjustice.org/news/make-polluters-pay-proposal-for-a-surtax-on-fossil-fuel-industries-profits/>

notamment de transfert artificiel de bénéficiaires et d'évasion fiscale, qui coûteraient au moins 500 milliards de dollars chaque année aux États<sup>21</sup>, érodent substantiellement les bases fiscales des États et leur capacité à utiliser la fiscalité comme outil de financement. Selon l'International Tax Observatory, les multinationales du secteur pétrolier et gazier, transfèreraient ainsi près de 20 % de leurs profits dans des paradis fiscaux en période de hausse substantielle des prix de matières premières<sup>22</sup>. **Aussi, alors que le G7 avait apporté son soutien à la solution à deux piliers de l'OCDE (cadre dit "BEPS"), et notamment "l'impôt minimum mondial à 15 %" aujourd'hui dans une impasse politique majeure et ayant échoué à endiguer les transferts de bénéficiaires et l'évasion fiscale des multinationales, il doit désormais envoyer un signal clair en faveur d'une fiscalité plus juste et plus progressive des multinationales et des individus les plus riches.**

- Le G7 doit apporter un signal clair en faveur d'une Convention-cadre des Nations unies sur la coopération fiscale internationale<sup>23</sup>, en cours de négociations depuis début 2025, contraignante comprenant des mesures en faveur d'une allocation équitable des droits d'imposition des pays, d'une taxation unitaire des multinationales, y compris du secteur fossile, assortie d'un taux d'imposition minimum mondial sur les sociétés d'au moins de 25 %, un mécanisme global de taxation des profits des industries polluantes et fossiles, une imposition coordonnée des individus fortunés et la mise en place de registres mondiaux des actifs et des bénéficiaires effectifs, afin de lutter contre l'évasion fiscale et les flux financiers illicites. Ces mesures sont essentielles pour mobiliser des ressources fiscales nécessaires, notamment pour le financement de l'action climatique.

## Tenir les promesses : un enjeu central pour la confiance

Il est impératif que les pays du G7 assument leur juste part dans la mise en œuvre du nouvel objectif collectif de financement climatique adopté lors de la COP29. Cet accord fixe un cap clair : mobiliser au moins 300 milliards de dollars par an d'ici 2035 pour soutenir l'action climatique dans les pays en développement. Or, à l'approche de la fin du cycle actuel des engagements (2021-2025), une zone de vide se dessine, puisque la majorité des pays développés n'ont pas encore annoncé de trajectoire de financement climatique post-2025. Ce manque de visibilité crée une rupture dans la continuité des engagements internationaux. Si l'Accord de Paris établit une obligation de principe, à travers ses articles 9.1 sur la fourniture de ressources financières et 2.1 (c) sur l'alignement des flux financiers, celle-ci contraste aujourd'hui avec l'absence de traduction concrète en engagements post-2025, au moment où le nouveau cadre du nouvel objectif collectif quantifié (NCQG) pour le financement climatique redéfinit les attentes globales.

**Dans ce contexte, l'enjeu est double : le niveau de financement, mais aussi la visibilité et la prévisibilité de ce financement.** Le G7 constitue ainsi une opportunité stratégique majeure pour combler ce vide et restaurer la confiance internationale.

- La France doit restaurer son rôle moteur dans la finance climat international et, au côté de **l'Allemagne, l'Australie et du Canada**, utiliser le moment du G7 pour annoncer des engagements post-2025 clairs et pluriannuels, pleinement alignés avec le NCQG, afin de rétablir la cohérence du système et renforcer la crédibilité collective des engagements climatiques.

<sup>21</sup> <https://taxjustice.net/reports/the-state-of-tax-justice-2024/>

<sup>22</sup> <https://taxobservatory.world/www-site/uploads/2026/04/The-Global-Allocation-of-Extractive-Windfalls-1.pdf>

<sup>23</sup> <https://ccfd-terresolidaire.org/rapport-de-new-york-a-nairobi-2025-une-nouvelle-page-pour-la-justice-fiscale-internationale/>

## LES PAYS DU SUD MERITENT MIEUX QUE DES MIETTES ET DES DETTES

Les besoins financiers colossaux se heurtent à la crise de la dette qui s'accroît et à laquelle font face les pays les plus vulnérables. Selon la Banque mondiale, plus de 60 % des pays à faible revenu sont aujourd'hui en situation de surendettement ou à haut risque<sup>24</sup>. Cette situation est aggravée par la hausse des taux d'intérêt et le renforcement du dollar. Plus de 3,3 milliards de personnes vivent dans des pays consacrant plus d'argent au paiement des intérêts de leur dette qu'à l'éducation ou aux soins médicaux<sup>25</sup>. Cela renforce les inégalités structurelles et historiques enracinées dans le colonialisme, l'esclavage et d'autres injustices raciales historiques.

La dette des pays du sud qui en font la demande doit être annulée, afin de rétablir la viabilité de la dette et permettre aux gouvernements de financer leur développement et la lutte contre le changement climatique. Le G7 doit également soutenir l'établissement d'une Convention-cadre des Nations unies sur la dette souveraine, visant à réformer l'architecture mondiale de la dette, pour la prévention et la résolution des crises de la dette, comme demandé par les groupes AOSIS et des pays africains lors des négociations pour la 4e Conférence internationale sur le Financement du développement des Nations Unies.

## Réorienter des flux financiers qui détruisent

En 2023, environ 7 300 milliards de dollars ont eu des impacts directement négatifs, parmi lesquels 4 900 milliards de dollars de financements privés et 2 400 milliards de dollars de dépenses publiques en subventions néfastes pour l'environnement<sup>26</sup>.

- Il faut supprimer toutes les incitations fiscales et subventions accordées à la production de combustibles fossiles et augmenter rapidement et parallèlement les investissements dans les énergies renouvelables, les transports publics et les infrastructures connexes.
- **Veiller à ce que les modifications apportées à la fiscalité et aux subventions n'aient pas d'incidence disproportionnée sur les personnes à faible revenu, en procédant à des évaluations d'impact sur les droits humains et en mettant en place des mécanismes de protection sociale appropriés pour compenser si nécessaire.**
- Il faut soutenir financièrement des mesures de transition vers des systèmes alimentaires durables notamment en réorientant les subventions qui soutiennent une agriculture destructrice de l'environnement, et la dépendance aux engrais et aux pesticides, vers un soutien à l'agroécologie.

## Un nécessaire encadrement du secteur privé

Depuis la COP 21 et la création des Net-Zero Alliances, des coalitions d'acteurs privés, économiques et financiers, ont mené à de nombreux engagements en faveur de la réduction des émissions de gaz à effet de serre afin d'atteindre la neutralité climatique. Pourtant, malgré ces promesses, les financements massifs, souvent inconditionnels à l'industrie pétro-gazière se sont multipliés.

<sup>24</sup> <https://www.banquemonde.org/fr/news/press-release/2023/12/13/developing-countries-paid-record-443-5-billion-on-public-debt-in-2022>

<sup>25</sup> <https://unctad.org/fr/news/explorez-le-tableau-de-bord-de-lendettement-dans-le-monde-188-pays-passes-au-crible>

<sup>26</sup> <https://www.unep.org/resources/state-finance-nature-2026>

Les acteurs financiers (banques, assureurs, réassureurs, gestionnaires d'actifs...) sont à une place stratégique : ce sont eux qui peuvent orienter la transition à travers les services financiers qu'ils fournissent (prêts, achats d'obligations, couverture d'assurance, etc.). Depuis l'Accord de Paris en 2015, les 65 banques les plus grosses ont financé l'industrie pétro-gazière à hauteur de 7900 milliards de dollars, dont 869 milliards pour l'année 2024 uniquement<sup>27</sup>. Deux-tiers d'entre elles ont même augmenté leurs financements entre 2023 et 2024. Malgré leurs engagements, et malgré les risques inhérents au secteur pétro-gazier, ces financements ne manquent pas.

L'avis consultatif de la Cour internationale de justice de juillet 2025 rappelait, dans son paragraphe 428, que les États étaient responsables de la limitation des émissions des acteurs privés relevant de sa juridiction. Cela passe par des avancées réglementaires multiscalaires : aux niveaux national, régional et international. Le secteur financier privé, face à l'échec de ses engagements volontaires, doit être régulé pour orienter les financements. Les régulateurs ont leur rôle à jouer. Cela peut se faire à travers la mise en place de plans de transition climatiques, identifiant les risques climatiques et incluant des engagements ciblés et suivis pour la réduction du soutien financier à l'industrie fossile. Cela peut également passer par des lois interdisant progressivement le financement de certaines énergies fossiles, en premier desquelles le charbon.

## CRISE DU PRIX DES ENGRAIS

Lors de la dernière crise des prix des engrais, la France a lancé l'initiative FARM (food and agriculture resilience mission). **Cette initiative a été développée de manière opaque, non participative, et sur des orientations contraires à la stratégie internationale de la France sur ces sujets.** La société civile n'a été impliquée qu'à la marge alors que de nombreuses multinationales du secteur agro-alimentaire ont été impliquées. Il n'y a ce jour pas d'information sur les financements dédiés à FARM, qui s'est concentrée sur un renforcement des partenariats public-privés, à la faveur de grands groupes français et européens notamment du secteur agro-alimentaire et du modèle agro-industriel. **Les orientations qui ont été retenues dans cette initiative sont en contradiction totale avec celles de la stratégie internationale de la France sur la sécurité alimentaire, la nutrition et l'agriculture durable.**

En lien avec l'opération "sauvetage des récoltes", les orientations se sont concentrées sur la disponibilité à court terme des engrais, notamment pour le continent africain, sans même considérer à plus long terme la nécessité de sortir de cette dépendance, de mettre en place des mesures de protection sociale, ou de soutenir le développement de filières d'engrais organiques. **En particulier dans le cadre du groupe de travail du G7 qui s'est lancé sur la sécurité alimentaire, il convient de questionner la pertinence des partenariats public-privés et d'éviter l'aide aux multinationales de l'agro-industrie qui contribuent à augmenter la concentration de pouvoir dans les systèmes alimentaires.**

## Une transition juste ne peut se faire sur le dos des pays du Sud

Pour parvenir à un secteur énergétique entièrement basé sur les énergies renouvelables, les pays du G7 devront prendre des mesures ambitieuses et contraignantes pour éliminer progressivement le charbon, le pétrole et le gaz, conformément aux objectifs de la feuille de route « zéro émission nette » de l'Agence internationale de l'énergie et aux engagements pris lors de la COP28 et à la réalisation du premier bilan mondial. Cette transition doit toutefois être pensée dans un monde fragmenté et reposer sur une approche de transition juste, capable d'éviter la reproduction de nouvelles dépendances structurelles.

<sup>27</sup> [https://www.bankingonclimatechaos.org/wp-content/uploads/2025/06/BOCC\\_2025\\_FINAL4.pdf](https://www.bankingonclimatechaos.org/wp-content/uploads/2025/06/BOCC_2025_FINAL4.pdf)

- **Les pays du G7 ambitieux doivent résister aux appels du “drill baby drill” et s’investir pleinement dans la première conférence sur la sortie juste et équitable des énergies fossiles organisée par la Colombie et les Pays Bas fin avril à Santa Marta** ([Proposition du Réseau Action Climat avril 2026, sortie mondiale des énergies fossiles : comment la France peut agir](#)<sup>28</sup>).
  - Afin d’initier un processus concret permettant à une coalition de pays engagés, de gouvernements infranationaux et d’acteurs pertinents d’identifier et de promouvoir des voies facilitant la mise en œuvre d’une transition progressive loin des combustibles fossiles, en vue de créer des sociétés et des économies durables.

**Cependant, la transition énergétique ne peut être réduite à un simple basculement technologique.** Elle repose déjà sur une intensification de l’extraction minière qui risque de reproduire des logiques extractivistes et coloniales. **L’extraction des minerais et les chaînes d’approvisionnement des minerais, sont des sujets centraux du G7, car il s’agit de gouverner la transition,** non seulement en raison des questions de sécurité d’approvisionnement, mais surtout parce qu’elles déterminent la répartition de la valeur, du pouvoir industriel et des impacts sociaux et environnementaux. Ainsi, les pays riches en ressources critiques, Australie, Chili, Brésil, Canada, République démocratique du Congo, Afrique du Sud, Indonésie, occupent une position stratégique nouvelle<sup>29</sup>. Mais là encore, l’enjeu n’est pas uniquement l’accès à la ressource brute. Ce sont les capacités de transformation, de raffinage et de montée en gamme qui déterminent la véritable autonomie stratégique<sup>30</sup>.

**Dans le modèle actuel, les coûts sont largement externalisés vers les pays producteurs, tandis que la valeur ajoutée est captée en aval par les économies industrielles, maintenant une dépendance structurelle des pays riches en ressources critiques.** Cette dynamique s’accompagne de risques importants en matière de droits humains, par exemple des expulsions forcées, du travail des enfants, des destructions importantes de l’environnement et des pollutions minières affectant les moyens de subsistances des communautés locales, des conditions de travail dangereuses et de violations des droits des Peuples autochtones. L’exploitation et l’expansion minières ont entraîné et continuent d’entraîner des risques sanitaires et environnementaux multigénérationnels pour les communautés riveraines et les Peuples autochtones. **Le respect des droits humains, le contrôle et la transparence ne concernent pas seulement l’extraction mais bien toutes les étapes intermédiaires** (exploration, raffinage, transformation, fabrication de composants) qui constituent de véritables points essentiels au sein des chaînes de valeur. Ainsi, il est impératif que la transition vers un système énergétique 100 % renouvelable respecte les droits humains, favorise la prospérité et la dignité pour toutes et tous, et permette d’atteindre les objectifs climatiques et de biodiversité, sans reproduire les logiques extractivistes et coloniales.

**Les pays du G7 doivent favoriser l’émergence d’un cadre de gouvernance des minerais de transition qui mette au cœur les droits humains, protège l’intérêt public, respecte les limites écologiques et climatiques, et assure un partage de la valeur équitable tout au long de la chaîne d’approvisionnement.**

- Il faut maintenir équitablement la valeur ajoutée dans les pays producteurs et assurer un partage transparent des bénéfices. Les pays développés et les institutions financières internationales doivent intensifier les financements sous forme de subventions ou à des conditions préférentielles, ainsi que le transfert et le partage de technologies, en faveur des gouvernements des pays producteurs, afin de soutenir les installations de valorisation ajoutée et de remédier aux goulets d’étranglement en matière d’énergie, d’infrastructures et de main-d’œuvre qualifiée.

**En particulier les pays du G7 doivent promouvoir :**

- La mise en œuvre par les acteurs économiques d’une diligence raisonnable (ou devoir de vigilance) tout au long de la chaîne de valeur. Cela implique de prendre toutes les mesures nécessaires pour identifier,

<sup>28</sup> <https://reseauactionclimat.org/publications/sortie-mondiale-des-energies-fossiles-comment-la-france-peut-agir/>

<sup>29</sup> <https://legrandcontinent.eu/fr/2026/02/19/la-fin-de-lillusion-verte-treize-theses-ecologi-nouvelle/>

<sup>30</sup> <https://legrandcontinent.eu/fr/2025/08/21/le-pouvoir-des-alliances/>

prévenir et atténuer les risques pour les droits humains et l'environnement associés aux projets et ou activités, y compris pendant la phase préparatoire et avant toute mise en œuvre.

- Les gouvernements et les acteurs économiques doivent également veiller à ce que le consentement libre, informé et préalable des Peuples Autochtones et des communautés affectées par un projet soit obtenu avant le début de tout développement du projet ou des activités, en respectant pleinement leur droit de refuser tout projet ou activités sur leurs territoires ou impactant leurs ressources.
- La réduction des productions et consommations d'énergie excessive et gaspilleuses est essentielle pour l'atténuation.
- La réduction de la demande énergétique dans leurs pays, de la dématérialisation et des investissements dans des substituts moins intensifs en matériaux.
- Les usages essentiels et d'intérêt public des minéraux de transition et limiter leur utilisation dans des produits superflus ou nuisibles.
- Les minéraux de transition sont des ressources finies et l'extraction, la fabrication, le recyclage et la gestion de fin de vie entraînent des impacts, souvent irréversibles. Leur extraction et leur consommation doivent être gérées dans le cadre d'une économie circulaire afin de contenir la demande, minimiser les déchets, éviter l'épuisement et maximiser l'efficacité des ressources.
- La redistribution équitable de la valeur créée tout au long des chaînes d'approvisionnement, notamment via des conditionnalités aux aides investissements publics et un soutien à la transformation et au raffinage dans les pays producteurs.
- Une réforme des règles commerciales et financières internationales afin de privilégier les financements climatiques concessionnels, réduire les logiques d'endettement et renforcer la lutte contre l'évasion fiscale liée aux industries extractives. La transition ne peut pas être financée par des mécanismes qui fragilisent encore les pays producteurs.
- Une gouvernance internationale renforcée des minerais de transition.

**Pour aller plus loin, position du Climate Action Network International sur la transition des minerais<sup>31</sup>.**

## Eau et désertification : des enjeux indissociables pour la présidence française du G7

La présidence française du G7 intervient à un moment particulièrement stratégique pour faire progresser les enjeux liés à l'eau. L'année 2026 sera en outre marquée par deux échéances majeures : le Forum politique de haut niveau de juillet à New York, consacré au suivi de l'ODD 6, et la Conférence des Nations unies sur l'eau en décembre. Dans ce contexte, la France doit s'appuyer sur **la Water Coalition du G7** afin de porter une position ambitieuse, cohérente avec les engagements internationaux existants et à la mesure de la crise mondiale de l'eau. L'Institut universitaire des Nations unies pour l'eau, l'environnement et la santé affirme que la Terre est entrée dans une "ère de faillite hydrique mondiale"<sup>32</sup>, la consommation d'eau à long terme dépassant le renouvellement de la ressource en eau.

**Les pays du G7 doivent s'engager à :**

- Élever l'eau au rang de priorité politique internationale, en soutenant l'organisation régulière de conférences multilatérales sur l'eau et l'intégration de cibles ambitieuses dans l'agenda post-2030.
- Améliorer les financements internationaux pour l'eau et l'assainissement, en les orientant en priorité vers les populations les plus vulnérables, sous forme de dons, et en renforçant leur cohérence avec les agendas climat et résilience.

<sup>31</sup> <https://climatenetwork.org/wp-content/uploads/2025/11/CAN-Position-on-Transition-Minerals-final.pdf>

<sup>32</sup> <https://unu.edu/inweh/collection/global-water-bankruptcy>

- Faire de l'eau une priorité des politiques d'adaptation au changement climatique, en y intégrant pleinement l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans les stratégies climatiques de manière équitable.
- Inscrire explicitement les droits humains à l'eau et à l'assainissement dans les législations nationales et soutenir leur mise en œuvre effective.

**Par ailleurs, un changement de paradigme est nécessaire. L'eau est à la croisée de questions économiques, diplomatiques, environnementales, climatiques et de justice sociale, elle doit être reconnue et gérée comme un commun.** Cela implique de mettre en place des mécanismes de gouvernance collective et partagée, associant les communautés d'usagers et usagères, capables de définir des règles d'accès, d'usage et de préservation. Cela suppose également une approche territoriale et multisectorielle, ainsi qu'une reconnaissance effective du rôle des collectivités locales et de la participation citoyenne, aujourd'hui encore trop marginalisées.

**La désertification, inscrite comme priorité par la France, ne peut être traitée isolément.** La rareté de l'eau est à la fois une cause et une conséquence de la dégradation des terres. Ce nexus entre eau, sols et systèmes alimentaires doit être pleinement reconnu. La transition agroécologique constitue à ce titre un levier central : elle permet de préserver les ressources en eau, de restaurer les sols et de renforcer la résilience des territoires, tout en réduisant les tensions sur les ressources et entre les communautés.

**Toute déclaration concernant la désertification doit :**

- Promouvoir des investissements massifs pour l'accès à une eau de qualité, en particulier dans les zones arides et semi-arides.
- Soutenir la mise en place de mécanismes de gouvernance collective de l'eau et des terres et une gestion territoriale intégrée, incluant pleinement les collectivités et communautés locales dans leur intégralité.
- Reconnaître la transition agroécologique comme un pilier de l'adaptation, de la préservation de l'eau et de la lutte contre la désertification, et mobiliser des financements adaptés pour accompagner cette transition au niveau local et international.
- Encadrer les activités extractives, notamment minières, dans les zones fragiles afin de prévenir les dégradations supplémentaires des ressources en eau, des écosystèmes et de santé pour les communautés affectées.

La dégradation des terres et la raréfaction de l'eau sont avant tout des facteurs de vulnérabilité, qui aggravent les inégalités, fragilisent les moyens de subsistance et alimentent les tensions locales. Elles sont aussi des causes structurelles de mobilités humaines, majoritairement internes, qui appellent des réponses fondées sur la protection, les droits humains et l'inclusion. Cela implique de reconnaître ces déplacements comme une réalité humanitaire, de soutenir des politiques d'inclusion avec les communautés d'accueil, de développer des voies de mobilité sûres et de renforcer les dispositifs d'anticipation et de gestion des risques.

**Face à l'ampleur de la crise, les réponses ne peuvent rester fragmentées. Elles doivent s'inscrire dans une approche intégrée, articulant urgence humanitaire, développement à long terme et consolidation de la paix.** À défaut, le G7 manquera une nouvelle fois l'occasion de répondre de manière structurelle à l'une des crises majeures de notre époque.

## Protection des défenseurs et défenseuses de l'environnement

La justice climatique doit être bâtie sur les demandes, les expériences et les connaissances des personnes, des groupes et des populations les plus affectées par le changement climatique et par les activités des industries extractives. Ces personnes doivent jouer un rôle significatif dans les prises de décisions climatiques à tous les niveaux. **Elles font l'expérience en première ligne des conséquences du changement climatique et de la dégradation de l'environnement dans leur vie, leur travail, sur leurs terres et auprès de leurs communautés.** Elles sont souvent les premières à résister contre les projets de combustibles fossiles, de déforestation, de spoliation de terre et de méga-projets de développement énergétique néfaste. Elles sensibilisent les populations à la façon dont ces projets dégradent l'environnement et menacent les droits des populations locales. Ce faisant, elles s'opposent souvent à des intérêts puissants, ce qui leur fait courir de graves risques.

La répression des défenseur-es du climat et de l'environnement s'intensifie partout dans le monde et les pays du G7, notamment la France n'échappe pas à cette réalité<sup>33</sup> : censure, campagnes de dénigrement, interdiction de manifestations, criminalisation, surveillance, restrictions disproportionnées à la liberté d'association, restrictions aux droits à l'information et à la participation aux prises de décisions environnementales et aux négociations climatiques nationales et internationales, attaques physiques, assassinats et intimidation.

Ces violations empêchent les défenseur-es des droits humains et de l'environnement de s'exprimer, de s'organiser, de se mobiliser. En bâillonnant l'espace civique, l'objectif est de réduire au silence, discrédibiliser et délégitimer les combats des défenseur-es qui exigent des actions concrètes et dénoncent publiquement des gouvernements, des entreprises ou des projets. Il devient plus facile pour les gouvernements d'agir de manière insuffisante, voire d'accélérer les reculs sur les politiques climatiques et environnementales, et pour les entreprises de commettre des atteintes à l'environnement et au climat dans l'impunité.

En vertu du droit international relatif aux droits humains, les États ont l'obligation de protéger les personnes contre les atteintes à l'environnement et au climat et de reconnaître, faciliter et protéger le travail des défenseur-es des droits humains et de l'environnement.

### Les pays du G7 doivent s'engager à :

- Reconnaître publiquement le travail légitime et essentiel des défenseur-es des droits humains et de l'environnement en reconnaissant leur contribution à la justice climatique et soutenir sans discrimination tous les défenseurs et défenseuses des droits humains et de l'environnement sur leur territoire et dans les pays tiers.
- Garantir un environnement sûr et propice en ligne et hors ligne aux défenseur-es des droits humains et de l'environnement pour qu'ils puissent exercer leurs droits à l'information, à la participation et leurs libertés d'expression, d'association et de réunion pacifique. Veiller à ce que la législation ne soit pas appliquée de manière à pénaliser, persécuter ou harceler les défenseur-es pour avoir exercé leurs droits.
- Veiller à garantir la fin de l'impunité pour les responsables des attaques contre les défenseur-es des droits humains et de l'environnement en menant des enquêtes approfondies, rapides et indépendantes sur toutes les violations des droits humains et les abus commis à leur encontre, en traduisant les acteurs en justice et en veillant à ce que les victimes obtiennent réparation.
- Prendre des mesures pour veiller à ce que le personnel des représentations diplomatiques des pays du G7 et des institutions financières internationales, y compris les banques de développement et autres

<sup>33</sup> <https://www.amnesty.fr/actualites/la-strategie-de-la-france-pour-empecher-laction-climatique/>

agences ou institutions, soit efficacement formé aux obligations de protection des droits des défenseur.es.

- Prendre des mesures pour garantir le plein respect des droits humains, y compris les droits à la liberté d'expression et de réunion pacifique, dans les forums internationaux liés aux questions climatiques et environnementales.

## Conclusion

**Des voix doivent s'élever pour défendre un ordre international fondé sur le droit et non sur le rapport de force, à l'image de certains États qui continuent de porter cette exigence au sein des enceintes multilatérales.** Le G7 ne peut ni cautionner les reculs en matière de droit international, ni contribuer, même indirectement, à une fragmentation accrue de la gouvernance mondiale.

Enfin, il est illusoire de penser que les crises actuelles pourront être résolues par une simple recombinaison des dépendances énergétiques ou par des accords ponctuels. Le monde ne peut pas davantage compter sur les accords de Trump que sur les combustibles fossiles comme base de stabilité. L'expérience récente montre au contraire que ces dépendances alimentent l'instabilité, la coercition et les conflits.

La transition hors des énergies fossiles ne constitue pas une garantie automatique de paix, mais elle représente l'une des conditions essentielles pour réduire les cycles de vulnérabilité et d'instabilité qu'elles entretiennent. **C'est en réaffirmant une coopération internationale fondée sur la solidarité, la justice et le droit que le G7 pourrait contribuer à construire un avenir plus sûr, plus stable et plus résilient.**

## RÉSEAU ACTION CLIMAT

Le Réseau Action Climat-France, fédération de 37 associations nationales et locales, lutte contre les causes des changements climatiques, de l'échelle internationale à l'échelle locale. Il est le représentant français du Climate Action Network International, réseau mondial de plus de 1300 ONG. Il couvre l'ensemble des secteurs responsables du dérèglement climatique : les transports, la production d'énergie, l'agriculture et l'alimentation, l'habitat, et travaille à l'élaboration de mesures alternatives et ambitieuses pour lutter contre le changement climatique et ses impacts.

Mundo M  
47 avenue Pasteur  
93100 Montreuil  
01 48 58 83 92  
[reseauactionclimat.org](http://reseauactionclimat.org)

Le Réseau Action Climat fédère les associations impliquées dans la lutte contre le dérèglement climatique

